



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Année universitaire/.....

A remplir et à remettre au service de scolarité de votre composante

Code de l'éducation notamment son article R719-49 et R719-50

Code du travail, notamment son article L.6211-1

Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, notamment l'article 18

Les demandes de remboursement sont prises en compte dès lors que la totalité des droits d'inscription sont acquittés. Ainsi le remboursement des droits d'inscription réglés en trois mensualités ne seront effectifs qu'après le prélèvement de la troisième mensualité.

RESERVE A L'ETUDIANT

Numéro étudiant :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Tel fixe : Tel mobile :

Email :

Composante :

Je suis inscrit(e) en :

Montant des droits payés :

Je sollicite le remboursement de mes droits d'inscription, suite à une demande d'annulation déposée avant le début des cours de l'année en cours.

Je sollicite le remboursement de mes droits d'inscription, suite à une annulation d'inscription déposée (avant le 30 octobre, année N)

Je sollicite le remboursement de mes droits d'inscription pour le motif suivant :

- Je suis lauréat(e) d'un concours
- J'ai été admis(e) dans un autre établissement
- Je suis étudiant(e) boursier(e) sur critères sociaux ou d'une autre aide du CROUS
- Je suis étudiant(e) en contrat d'apprentissage (dès signature du contrat)
- Je suis étudiant(e) doctorant (soutenance avant le 31 décembre)
- Je suis étudiant (e) exonéré(e)
- Trop perçu

Je sollicite le remboursement de mes droits d'inscription pour motif grave ou légitime (Avant le 15 novembre)

Une retenue de 23 euros est conservée par l'établissement au titre des actes de gestion.

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus

Date :

Signature :

Pièces justificatives à joindre	
Dans tous les cas joindre obligatoirement	Formulaire de demande de remboursement dûment complété, daté et signé Copie pièce d'identité recto-verso Relevé d'identité bancaire (RIB) Justificatif de paiement des droits d'inscription
Selon votre situation joindre obligatoirement	Etudiant boursier : Notification définitive de bourse Inscription dans un autre établissement : Certificat d'inscription Etudiant apprentis : Contrat d'apprentissage signé Etudiant lauréat d'un concours : Attestation de réussite ou notification de réussite au concours Etudiant exonéré : Document justificatif Doctorant : Justificatif soutenance de thèse Trop perçu : Justificatif de paiement Etudiants étrangers : Titre de séjour

RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Partie réservée à la composante :	Partie réservée à l'Agent Comptable :
Transmis à l'Agent comptable le <input type="text"/> Le/ La Directeur/rice de la composante Date / Signature	Date réception du dossier : <input type="text"/> Remboursement effectuée le : <input type="text"/> En retour le : <input type="text"/> L'Agent comptable Signature

Modalités de recours : En application de l'article R.421.1 du code de la justice administrative, le tribunal administratif de la Guadeloupe, peut être saisi par voie de recours formé contre la décision et ce dans les deux mois à partir de sa publication. Cette juridiction administrative peut être saisie par voie postale, mais également par l'application »Télérecours Citoyens », accessible à partir du site internet www.telerecours.fr.